



Digne-les-Bains, le 7 juin 2017

Élections législatives
Problème de transmission de propagande électorale
La BRILLANNE

Suite à un problème logistique, les documents de propagande électorale qui ont été adressés aux 720 électeurs de la BRILLANNE ne correspondent pas aux candidats de la 1^{ère} circonscription dont relève la commune.

Les services de la préfecture sont mobilisés pour permettre un acheminement de la propagande appropriée dans les délais les plus brefs.

Pour rappel, les documents de propagande électorale sont également consultables sur le site www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Contact presse : Sara JANSSEN – 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04